



## Compte rendu Conseil Municipal

Page : 1 de 5

Date :  
01/06/2017

| <u>CONVOQUES :</u>       | <u>PRESENTS :</u> | <u>EXCUSES :</u> | <u>REPRESENTE PAR :</u> |
|--------------------------|-------------------|------------------|-------------------------|
| Alain BERNHEIM           | X                 |                  |                         |
| Mireille CHAPUS          | X                 |                  |                         |
| Marc LOUBET              | X                 |                  |                         |
| Georges LARROQUE         | X                 |                  |                         |
| Priscilia BIONDI         |                   | X                |                         |
| Bertrand COSSOUX         | X                 |                  |                         |
| Annie COURTIER           | X                 |                  |                         |
| Olivier DELMER           | X                 |                  |                         |
| Karine DA SILVA COUTINHO | X                 |                  |                         |
| Magali SZESTAK           | X                 |                  |                         |
| Olivier GAMINETTE        |                   | X                |                         |
| Gérard ESPINERA          |                   | X                |                         |
| Elisabeth LONGUEVILLE    | X                 |                  | Elisabeth LONGUEVILLE   |
| Paul SCHULTZ             | X                 |                  |                         |
| Jean-Pierre PIERRAIN     | X                 |                  |                         |

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain BERNHEIM qui déclare les membres du Conseil Municipal cités ci-dessus présents ou absents.

Monsieur DELMER a été élu secrétaire de séance.

Monsieur BERNHEIM demande au Conseil Municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Demande de Subvention pour travaux suite aux inondations de Juin 2016, rue Fontaine Berger

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

### Ordre du jour :

1. **Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 avril 2017** .....2
2. **Prise en compte de la démission d'un Adjoint**.....2
3. **Nomination d'un Adjoint**.....2
4. **Renouvellement de la ligne de trésorerie** .....2
5. **Décision modificative n°1 au budget primitif 2017** .....2
6. **Contrat d'investigation O.A.P du Loup – Troisième campagne de sondages** .....2
7. **Avenant n°2 au contrat de délégation du service de distribution d'eau potable avec la Société des Eaux de Melun** .....3
8. **Travaux d'enfouissement « Chemin au Loup » et « Rue au Loup »**.....3
9. **Participation communale pour les activités sportives ou culturelles des Jeunes** .....3
10. **Tarifs Périscolaires**.....3

Rédigé-le: 01-juin-2017

Par : O.DELMER – élu Secrétaire de séance



11. Redevance d'occupation du domaine public d'électricité .....4
12. Demande de subvention afin de restaurer les équipements endommagés par les événements climatiques, rue Fontaine Berger : à Madame la Sénatrice dans le cadre de sa réserve parlementaire .....4
13. Questions et informations diverses .....4

**1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 avril 2017**

Le Conseil Municipal n'ayant aucune observation à formuler, le procès-verbal du 13 avril 2017 est accepté à l'unanimité.

**2. Prise en compte de la démission d'un Adjoint**

Monsieur BERNHEIM fait part au conseil de la prise en compte par le préfet de la démission en tant qu'adjointe de Madame Magali SZESTAK. Elle reste conseillère municipale. Il la remercie pour son implication passée et future.

**3. Nomination d'un Adjoint**

Monsieur BERNHEIM demande quelles sont les candidatures pour le poste d'adjoint.

Monsieur Olivier DELMER se porte candidat.

Il est procédé au vote à bulletin secret, monsieur BERHEIM étant président, Madame LONGUEVILLE et Madame CHAPUS accessueuses.

Après dépouillement, Monsieur Olivier DELMER est élu par 12 Voix et 1 Nul

Monsieur BERNHEIM indique qu'il aura la délégation Finances

**4. Renouvellement de la ligne de trésorerie**

Au vu des travaux engagés et du risque de décalage des versements des différentes subventions, le renouvellement d'une ligne de trésorerie pour respecter les délais de paiement de la commune est nécessaire. En 2016, la ligne de trésorerie était de 100 00€ à un taux de 1,10%. Pour 2017, la demande a été faite pour 200 000€ et le Crédit Agricole propose un taux de 0,85%.

Mr Delmer explique qu'après analyse de l'évolution des taux sur une année et au vu de la tendance actuelle de l'inflation, ce taux est tout à fait favorable.

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'Unanimité.

**5. Décision modificative n°1 au budget primitif 2017**

Pour permettre l'intégration des divers montants de dotation, subventions qui ont été notifiés depuis le vote du Budget primitif, cette décision modificative permet d'ajuster ce budget en conséquence.

Le montant total de cette décision est de -3 311,20€

Vote pour la décision modificative n°1 : POUR à l'unanimité.

**6. Contrat d'investigation O.A.P du Loup – Troisième campagne de sondages**

Dans le cadre du PLU, une urbanisation future (OAP du Loup) est à l'étude. Pour explorer la constructibilité de cette zone, deux critères sont pris en compte : La portance du sol et la pollution.

Deux campagnes d'investigations ont permis d'explicitier la portance et la pollution physique des sols.

Il reste à explorer la recherche d'éventuels polluants volatils.

Un devis de la société ATECEM de 27 420 € TTC a été établi pour lever ce point.

Vote pour la campagne de sondages : POUR à l'unanimité.



**7. Avenant n°2 au contrat de délégation du service de distribution d'eau potable avec la Société des Eaux de Melun**

Monsieur DELMER informe que La Société des Eaux de Melun a fait parvenir un avenant n°2 à son contrat de délégation de distribution d'eau potable. Cet avenant a pour objet « la prise en compte dans le contrat de délégation des dispositions de la convention de vente d'eau par la ville de Melun en date du 10 janvier 2015 » et notamment l'intégration de l'option du pompage en Seine. Or, par un premier avenant, les conditions du prix de vente en fonction de la date de levée d'option du pompage en Seine ont déjà été notifiées. Puis, la ville de Melun a fait parvenir la notification de cette levée en décembre 2015. Donc, les nouvelles conditions doivent s'appliquer sans besoin de cet avenant n°2.

Il est à remarquer que dans la proposition d'avenant qui nous est parvenue, la formule du prix de l'eau a été indiquée, bien que ne faisant pas partie de l'objet de l'avenant, il s'avère qu'elle ne correspond pas à celle du contrat de délégation annexé à l'avenant n°1.

Dans ces conditions, il est proposé au Conseil de ne pas accepter cet avenant en l'état et de revoir Véolia concernant le prix appliqué de la fourniture d'eau.

Vote pour la délibération proposée : POUR à l'unanimité.

**8. Travaux d'enfouissement « Chemin au Loup » et « Rue au Loup »**

Dans le cadre des futures projets d'enfouissement de réseaux « Chemin au loup » et « Rue au Loup », il convient de signer avec le SDESM une convention permettant à celui-ci de lancer les études correspondantes et de mettre en place les subventions correspondantes en tant qu'adhérent à ce syndicat. La commune s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget primitif de l'année de réalisation.

Vote pour cette délibération : POUR à l'unanimité

**9. Participation communale pour les activités sportives ou culturelles des Jeunes**

Madame CHAPUS présente le projet de participation communale pour les activités sportives et culturelles des jeunes de la commune. Celui-ci reprend le principe des années précédentes et s'élève à 100 €/an/jeunes. La famille doit également être à jour des paiements de factures émises par la commune si c'est le cas.

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'unanimité.

**10. Tarifs Péricolaires**

Madame CHAPUS rappelle au Conseil Municipal qu'aucune augmentation des tarifs périscolaires n'avait été appliquée l'année scolaire 2016/2017, bien que notre prestataire ait révisé ses prix de 2%. Il est proposé pour l'année 2017-2018 de réévaluer les tarifs de 2% suivant la grille présentée en séance en sachant que notre prestataire appliquera une révision des siens. La municipalité prendra à sa charge cette révision.

Après discussion, il est demandé que pour les NAP le tarif ne soit pas augmenté.

Vote du conseil municipal sur la grille tarifaire avec augmentation de 2% sauf pour les NAP : POUR à l'unanimité



### **11. Redevance d'occupation du domaine public d'électricité**

Vu le décret 2002-409 du 26 mars 2002 concernant le régime des redevances pour occupation du domaine public des communes par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité, il est décidé d'appliquer le taux maximum pouvant être appliqué pour les communes de moins de 2 000 habitants soit 200 €.

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'unanimité.

### **12. Demande de subvention afin de restaurer les équipements endommagés par les événements climatiques : à Madame la Sénatrice dans le cadre de sa réserve parlementaire**

Monsieur Loubet fait part de la possibilité de demande de subvention auprès de la Sénatrice Madame CHAIN-LARCHE pour des dégâts suite aux inondations de Juin 2016, Il expose la possibilité de sollicitation pour des travaux de réfection de trottoirs Rue Fontaine Berger.

Vote du Conseil Municipal : POUR à l'unanimité.

### **13. Questions et informations diverses**

- Mise en place du tableau pour les élections législatives du 11 et 18 juin 2017
- Pour anticiper les décrets annoncés sur les rythmes scolaires, il est proposé d'envoyer un questionnaire de satisfaction et d'attentes pour se tenir prêt.
- Des nouvelles du CME : Construction et installation d'un hôtel à insectes et collecte au profit de l'épicerie solidaire de St Fargeau Ponthierry
- Au niveau de la CAMVS, pas de festival des fanfares
- L'opération Sport Passion est reconduite et s'agrandit au nouveau périmètre de l'agglomération
- Modification des horaires de Mairie pour les vacances :
  - en Juin : Fermeture le mercredi 21/06
  - en Juillet : Fermeture le mercredi 12/07 et le samedi 15/07
  - en Aout : Fermeture le lundi 14/08 et mercredi 23/08, les samedis 19/08 et 26/08 et Ouverture de 9H30 à 11H30 les vendredis 18/08 et 25/08 et fermé les Après-midi.
- Exposition de peinture Boissise la Bertrand et Boissettes a eu un franc succès, environ 500 pers. Fort de cette expérience, le projet d'une expo photos des deux communes est lancée
- La sortie « Ballade autour de Boissise » est une réussite, 39 personnes avec un éclaircissement particulier du Conseil des Aînés.
- Le conseil des Aînés renouvelle l'opération « Initiation aux premiers secours » le 24 juin de 10H à 12H
- Au niveau du SMITOM, mise en place sur le périmètre de la CAMVS du système « Allo Encombrant ». Boissise est concernée à partir du 1<sup>er</sup> Octobre 2017. Une information complémentaire sera fournie d'ici là.
- Les efforts de tri ont permis de diminuer de 10 % le cout de collecte des ordures ménagères.
- La CAMVS met en place une aide en cas de réfection de toiture ou isolation des combles. Renseignements directement auprès de l'agglomération



## **Compte rendu Conseil Municipal**

Page : 5 de 5

**Date :  
01/06/2017**

- Annonce sur le déploiement de la mise en place par ENEDIS des nouveaux compteurs d'électricité, LINKY sur la commune.
- Monsieur PIERRAIN demande si la Sénatrice Madame MELOT peut être sollicitée pour une visite du Sénat par les élus.

### **Levée de la séance après épuisement de l'ordre du Jour**

Le Maire  
Alain BERNHEIM